

Document d'entrée en relation ou Fiche d'informations légales

## Conseil en Gestion de Patrimoine Libéral

*Vous avez choisi ou vous êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez avoir connaissance des éléments suivants :*

### L'ENTREPRISE

**PGP** - SARL au capital de 7 623 €uros, immatriculée sous le N° **420 392 110** au RCS d'Aix-en-Provence – Code APE 703E – **depuis 1998**  
Siège social : **1 100 Chemin de Chabanu – 13120 Gardanne**  
**Sa gérante** : Corinne MOSCADELLI, est **Diplômée de l'Institut Supérieur d'Etudes Financières et d'Ingénierie** – Ecole Supérieure de Commerce EUROMED Marseille-Luminy – DESS & MBA Conseil en Gestion de Patrimoine (promotion 1999) – Elle est titulaire de la Compétence Juridique Appropriée : [www.cefi.org](http://www.cefi.org)

### STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseillère est immatriculée auprès de l'Organisme pour le Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (**ORIAS**) sous le n° **07 007 968**, vérifiable sur : [www.orias.fr](http://www.orias.fr) - au titre des activités règlementées suivantes :

- **IAS** = Intermédiaire en Assurance catégorie : **Courtier type B**

- **IOBSP** = Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements catégorie : **Courtier**

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont placées sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (**ACPR**) 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 – [www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)

- **Agent immobilier patrimonial** - Agent immobilier titulaire de la Carte professionnelle transactions sur immeubles et fonds de commerce N°13102016000005868 délivrée par la CCI Marseille-Provence FRANCE, Responsabilité Civile Professionnelle et garantie financière sans manquement de fonds et sans détention de fonds N°2.401.395 / RD00023118W - OC100000125 chez AIG France Tour CB21-16 Place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cédex. Membre ANACOFI-IMMO

Votre conseillère dispose, conformément à la loi et au [code de bonne conduite](#) de l'ANACOFI-IMMO/IOBSP/ASSURANCES, d'une **couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière** suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances.

**Polices N° 2.401.395/RD00023118W - OC100000125** - Souscrites auprès de : AIG Europe Limited – Tour CB21-16 place de l'Iris 92400 Courbevoie – par l'intermédiaire d'ORIA Conseils : 2 rue G. Joyeux – 95440 Ecouen

	IAS	IOBSP	IMMO	CJA
Responsabilité Civile Professionnelle	1 500 000€	500 000€	150 000€	70 000€
Garantie financière			110 000€ Sans manquement de fonds	

# PATRIMOINE

*Gestion Privée*

Votre conseillère s'est engagée à respecter intégralement le **code de bonne conduite** de l'ANACOFI-IMMO/IOBSP/ASSURANCES disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

## Partenaires actuels :

*(Cette liste non exhaustive est susceptible d'évoluer. Les noms et des autres compagnies avec lesquelles nous concluons un accord sera communiqué sur simple demande).*

**Nous n'avons aucun lien capitalistique avec des promoteurs de produits quels qu'ils soient.**

*Nous n'avons aucune obligation contractuelle d'exclusivité avec nos fournisseurs et partenaires prestataires et n'avons pas réalisé plus d'un tiers de notre chiffre d'affaires avec un seul partenaire, et nous ne détenons aucune participation financière chez aucun d'entre eux.*

*Dans la mise en œuvre des solutions préconisées, nous allons rechercher les contrats les mieux adaptés aux besoins du souscripteur parmi ceux portés à notre connaissance, sans prétendre avoir analysé les milliers de contrats qui existent sur le marché actuel.*

### **BANQUE :**

CREDIT DU NORD  
SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT  
CREDIT AGRICOLE  
CAISSE D'EPARGNE  
CIC

### **SOCIETES DE GESTION :**

CARMIGNAC  
NORTIA  
DNCA  
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER  
H2O  
LA FRANCAISE AM  
E. ROTHSCHILD  
ROUVIER Associés

### **COMPAGNIES D'ASSURANCE:**

AVIVA  
GENERALI  
GAIPARE - ALLIANZ  
SWISSLIFE  
APRIL  
SURAVENIR

### **SOCIETES D'EXPERTISE COMPTABLE :**

Cabinet PUZZLE - 18 rue Félicien David - 13100 Aix-en-Provence  
Cabinet BONNET – Espace ACE– espace La Beauville – 13100 Aix-en-Provence  
Cabinet IFAC – zone AVON – 13120 Gardanne

### **AVOCATS :**

FISCALISTE : Me Jean-Pascal FIORENTINI 64 rue Montgrand 13006 MARSEILLE  
IMMOBILIER : Me Magali AZOULAY – les Milles – 13290 Aix-en-Provence

### **EXPERT IMMOBILIER auprès des Tribunaux**

D'AREXY Patrick 14 rue Grignan 13001 Marseille

### **EXPERT EN INGENIERIE SOCIALE, FISCALE et AUDIT RETRAITE :**

MBA CONSEILS et COALA-INVEST : 1100 Chemin de Chabanu 13120 Gardanne

Votre conseillère est **membre de L'ANCDGP** – N° 96-230403 (Association Nationale des Conseils Diplômés en Gestion de Patrimoine) [www.ancdgp.net](http://www.ancdgp.net)



Le cabinet PGP est membre de l'ANACOFI-IAS, IMMO, IOBSP (l'Association Nationale des Conseils Financiers) [www.anacofi.assoc.fr](http://www.anacofi.assoc.fr)



**MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION**

Honoraires de conseil : Fonction de la complexité de la mission confiée et du temps passé. Une lettre de mission (devis) sera adressée avant toute intervention. Tarif horaire = 200€ TTC

Commission d'intermédiation en placement financier : Frais d'entrée (*variables selon le montant du placement*) déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui varie entre 50% et 100%.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les besoins et les supports choisis par le client.

**TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012 – MAJ 24/04/2013)

*MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE*

*Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :*

*Par courrier au : 1 100 Chemin de Chabanu 13120 Gardanne*

*Par tel au 06.74.63.25.68*

*Par mail : [contact@patrimoinegestionprivee.com](mailto:contact@patrimoinegestionprivee.com)*

*Votre conseillère s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :*

- *Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;*
- *Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de a réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.*

Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'ANACOFI - 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Pour les activités d'assurance :

La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet :

<http://www.mediationassurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières :

Médiation de la consommation - ANM Conso 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS Site internet IOBSP :

[www.anmconso.com/anacofi-iobsp](http://www.anmconso.com/anacofi-iobsp) Site internet IMMOBILIER : [www.anmconso.com/anacofi-immo](http://www.anmconso.com/anacofi-immo)

\*\*\*\*\*

Je (nous) soussigné(e)(s) M .....

atteste avoir pris connaissance du document d'entrée en relation (ou fiche d'informations légales) de P.G.P. (*présentée en 3 pages*), et atteste en avoir reçu un exemplaire à conserver par mes soins.

Je /nous accepte (ons) de recevoir les offres commerciales du cabinet PGP et de ses partenaires par courrier, e-mail, SMS ou MMS : OUI / NON

à ..... le .....

*Signature :*